

	GdC	<h1>La logistique des hôtels</h1>	<p>Fiche adoption : CD 15/03/2008 entrée en vigueur : 01/04/2008 validité : permanente secteur : COM remplace : - nombre de pages : 1 annexe : 0</p>
---	-----	-----------------------------------	--

5 grammes de plumes, des tonnes d'émotion

1. OBJECTIFS

Proposer, à l'ensemble des participants (joueurs, entraîneurs, accompagnateurs, juges arbitres, arbitres et dirigeants), un hébergement de qualité, de proximité et à des prix satisfaisants.

2. MISE EN ŒUVRE / ÉCHEANCIER

Deux solutions sont envisageables

- J-60 L'organisateur publie la liste des hôtels sélectionnés et les participants réservent par eux-mêmes.
- ou**
- J-60 L'organisateur propose une réservation par ses soins et fait bénéficier des prix négociés.
- Jour J Le Juge-Arbitre doit avoir un accès gratuit à Internet à l'hôtel.

3. IMPACT FINANCIER

Fourchette des prix : de 30 à 80 euros

4. CONSEILS PRATIQUES

Des chambres individuelles seront réservées pour les élus représentant la fédération, chaque Juge-arbitre et le Délégué Fédéral.

Des chambres doubles pour les arbitres et les membres de la direction technique nationale.

5. RELATIONS AVEC LA FFBA

- J-30 Communiquer à l'organisateur la liste nominative des élus qui seront présents à la compétition,
- J-30 Communiquer la liste nominative des Juges-Arbitres et des arbitres qui officieront lors de la compétition.
- J-7 Communiquer les jours et heures d'arrivée et de départ

6. OBLIGATIONS DE LA FFBA

Fournir les informations nécessaires dans les délais établis.

La FFBA fournit la liste des réservations avec les arrhes demandées.